Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

Arrêté portant composition de la Commission Administrative Paritaire (CAP) de catégorie A placée auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 262-1 à L. 262-3, L. 262-5 à L. 262-6, R. 262-5 à R. 262-9, R. 262-18 à R. 262-19, R. 262-37 à R. 262-40 ;
Vu la délibération du conseil d'administration du Centre de Gestion du Haut-Rhin du 30 juin 2026 (point n° 9) relative à la désignation des membres des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) placées auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin ;
Vu le procès-verbal des opérations électorales pour l'élection des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire (CAP) de catégorie A placée auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin, établi le 8 décembre 2022 ;
Vu l'arrêté CDG 68 2024-G/n° 58 du 16 mai 2024 portant composition de la Commission Administrative Paritaire (CAP) de catégorie A placée auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin, publié au recueil des actes administratifs (RAA) le 28 mai 2024 (RAA n° 49-2024) ;

Arrête

Article 1er : La composition de la Commission Administrative Paritaire (CAP) de catégorie A placée auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin est arrêtée conformément au tableau annexé.

Article 2 : L'arrêté CDG 68 2024-G/n° 58 du 16 mai 2024 est abrogé.

Article 3 : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 4 : Une ampliation du présent arrêté sera :
- notifiée au Représentant de l'État ;
- publiée au Recueil des Actes Administratifs (RAA) du département du Haut-Rhin ;
- affichée sur le site internet du Centre de Gestion du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 10 juillet 2026

(signé)

Lucien MULLER
Président du Centre de Gestion du Haut-Rhin
Maire de Wettolsheim

Annexe – arrêté 2026-G/n° 97 du 10 juillet 2026

Commission Administrative Paritaire (CAP) de catégorie A placée auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin

Représentants des collectivités et des établissements désignés par délibération du conseil d'administration du Centre de Gestion du Haut-Rhin du 30 juin 2026	
Représentants titulaires	**Représentants suppléants**
M. Thierry SAUTIVET Maire d'Appenwihr	M. Jean-Paul JULIEN Maire de Bollwiller
Mme Denise STOECKLÉ Maire d'Ingersheim	Mme Marie-Agnès SPENLÉ Maire de Mittlach
Mme Sabine KREBER Adjointe au Maire de Habsheim	Mme Nicole BEHA Adjointe au Maire de Brunstatt-Didenheim
Mme Béatrice ZIMMER Adjointe au Maire de Staffelfelden	M. Pascal TURRI Maire de Sierentz
M. Alain KUNEGEL Maire d'Artzenheim	Mme Arlette BRADAT Maire de Weckolsheim

Représentants du personnel élus le 8 décembre 2022 (renouvellement général des organismes consultatifs)	
Représentants titulaires	**Représentants suppléants**
M. Romuald WESSANG FA-FPT	M. Éric ZINGER FA-FPT
Mme Isabelle SCHWARTZ FA-FPT	Mme Pascale ROGG FA-FPT
M. Philippe SCHOEN SNDGCT	M. Jean GAUGLER SNDGCT
Mme Sylvie WILB SNDGCT	Mme Amélie BOHN-SARA SNDGCT
Mme Marie-Myriam STOEHR FO	M. Jacky KLINGER FO